



NON À LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE JEAN JAURÈS

D

ébut juin, **LE BUREAU DE POSTE JEAN JAURÈS RISQUE DE FERMER** au profit d'un relais postal dans un commerce du quartier.

Cette décision a été prise grâce à un contrat: le contrat tripartite de présence postale pour 2017-2020 entre l'Etat, la Poste et l'association des maires de France.

Cette orientation génère des fermetures de bureaux de poste - 500 en 2017 et près de 4.000 d'ici 2020! -, des réductions des horaires d'ouvertures de bureaux, des suppressions de tournées de facteurs, des transferts d'activités postales dans des commerces, des réductions du nombre d'agents ...

Déjà, aujourd'hui, **la moitié des 17.000 « points de contact » de La Poste ne sont plus des bureaux de poste** mais des services rendus en mairie, des relais en supérette ou en bureaux de tabac où à peine 5% des opérations d'un vrai bureau de poste sont possibles.

C'EST À LA FOIS UNE DÉGRADATION DU SERVICE RENDU AUX USAGERS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS.

C'est d'autant plus scandaleux que La Poste enregistre des profits considérables (849 millions d'euros en 2016) et qu'elle perçoit des fonds publics pour fermer des bureaux (174 millions d'euros pour le contrat tripartite).

Pour ce qui concerne le bureau de poste Jean Jaurès, aucune rénovation n'a été menée depuis des années. La dégradation du bâtiment montre bien que tout a été fait pour mettre la population devant le fait accompli au mépris de la proximité d'un service public essentiel, de la totalité des services postaux à laquelle les Mantevillois ont droit !

RAISON DE PLUS POUR NE PAS SE LAISSER FAIRE!

C'est la raison pour laquelle les communistes du canton vous proposent **d'empêcher cette fermeture et d'exiger une rénovation sérieuse** du bureau de poste, l'embauche et la formation des agents nécessaires à son bon fonctionnement évitant ainsi les fermetures intempestives.

Pour cela ils mettent à votre disposition une pétition, destinée à la direction de La Poste et aux autorités publiques, que chacun peut signer et faire signer autour de lui.



PCF Mantes la Jolie, Boite postale 71524. 78205 Mantes-la-Jolie.
E-mail: pcfmlj@orange.fr
[HTTP://PCFMANTESLAJOLIE.OVER-BLOG.COM](http://PCFMANTESLAJOLIE.OVER-BLOG.COM)

AGENCES POSTALES COMMUNALES,
RELAIS POSTE,
BUREAUX DE POSTE

Quelles différences ?

	BUREAUX DE POSTE	AGENCES POSTALES	RELAIS POSTE DANS LES COMMERCES
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	100 % des services disponibles (ouverture de compte, retraits à vue, versements illimités)	Pas d'ouverture de compte Retraits limités à vue Versements limités	Pas d'ouverture de compte Retraits à vue limités Versements : NON
COURRIER ET COLIS	100% des services dispensés	Pas de services de proximité Absence Boite Postale	Pas de services de proximité Absence de Boite postale
TIMBRES	OUI	Pas de procurations financières	Pas de procurations financières et postales
TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS	OUI	NON	NON

Une qualité de service qui diminue fortement !

Non à la fermeture du bureau de poste Jean Jaurès.

Signez la pétition

Je me prononce **CONTRE LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE** de la rue Jean Jaurès à Mantes-la-Ville. J'exige le maintien et la rénovation **SÉRIEUSE** du bureau de poste, l'embauche et la formation des agents nécessaires à son bon fonctionnement évitant ainsi les fermetures intempestives.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	E-MAIL

A remettre à un militant ou à envoyer à PCF Mantes-la-Jolie Boite postale 71524. 78205 Mantes-la-Jolie